

17

PLAN DES
INFORMATIONS ET
OBLIGATIONS DIVERSES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL DU NORD

TINCQUES

PLAN DES INFORMATIONS
ET OBLIGATIONS DIVERSES

PLUJ ARRÊTÉ LE 05.12.19
ET LE 06.05.21

PLUJ ADOPTÉ LE 21.07.22

Dossier réalisé avec
le bureau d'études :

anteagroup

Échelle : 1/5000^{ème}

17 POUR TOUTE AMENÉE À LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE
DU PLAN LOCAL D'URBANISME DU NORD DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS
EN DATE DU 21 JUILLET 2022, LE PRÉSIDENT MICHEL SIBONY

CAMPAGNES
de l'ARTOIS

Communauté de Communes

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS
1060, AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND
62810 AVESNES-LE-COMTE

03 21 220 200
PLUJ@CAMPAGNESARTOIS.FR
WWW.CAMPAGNESARTOIS.FR
f t y o i

ATTENTION / Données téléchargées en novembre 2019

Certaines servitudes ne sont pas disponibles au téléchargement sur le site de la DDTM 62.
Elles ne sont donc pas affichées :

- Perimètre AS1p
- Perimètre AS1np
- COS Carrière et Cavité souterraine
- CYCLO Itinéraire cyclotouristique
- EP Edifice à valeur Patrimoniale
- GR Itinéraire de Grande Randonnée
- ILE Itinéraire de Liaison Équestre
- INT2-SEPIULT Cimetière et sépulture militaire
- PPM Protection autour des Puits de Mine
- TM Tranchée Militaire - Sape
- NATURA 2000 SIC Site d'Intérêt Communautaire

▬ Limite communale

ATB Axe Terrestre Bruyant

▬▬▬ Aire concernée

0 100 200 m

Source : DDTM 62 (2020/05), Service de données

